

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRE DE CAMARGUE

DECISION N° : 21-48

Objet : Sollicitation de subventions dans le cadre de travaux de rénovation énergétique à engager sur le Centre Aqua-Camargue de Le Grau du Roi

Monsieur le Président de la Communauté de Communes Terre de Camargue,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-22 alinéa 26,
Vu les dispositions de la loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique dite loi ELAN,
Vu le Décret n°2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire dit décret "Eco Energie Tertiaire",
Vu la délibération du Conseil communautaire n°2020-07-57 du 30 juillet 2020 donnant délégation de missions complémentaires à Monsieur le Président pendant la durée de son mandat,
Vu les statuts de la Communauté de communes Terre de Camargue et notamment sa compétence en matière de « construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire »,
Vu la délibération n°2021-12-172 du Conseil communautaire du 16 décembre 2021 portant « adoption du plan de financement dans le cadre de travaux de rénovation énergétique à engager sur le Centre Aqua-Camargue de Le Grau du Roi »,
Considérant la réglementation en vigueur et la nécessité de réaliser des travaux afin de réduire la consommation énergétique du Centre Aqua-Camargue

DECIDE

Article 1 : De solliciter une aide financière auprès de divers organismes, l'Etat (DSIL notamment), la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, le Département du Gard et tout autre organisme susceptible de cofinancer ce projet comme indiqué dans le plan de financement adopté par délibération n°2021-12-172 susvisée.

Article 2 : Le Directeur Général des Services de la Communauté de communes Terre de Camargue est chargé de l'exécution de la présente décision.

Ampliation adressée :

- A Madame la Préfète du Gard
- A Monsieur Le Trésorier Payeur

Fait à Aigues-Mortes le **20 DEC. 2021**
Le Président,
Docteur Robert CRAUSTE

